



Règles générales de sécurité

dans l'école de tir Plateau

- 1** Il faut toujours considérer une arme comme chargée.
- 2** Une arme ne doit jamais être dirigée vers soi-même ou vers quelqu'un.
- 3** Il faut toujours manipuler les armes avec précaution.
- 4** Il ne faut jamais faire confiance aux seules sécurités de l'arme.
- 5** Il ne faut pas que l'index touche la queue de détente pendant la fermeture du fusil.



Il est interdit :

- de toucher à son arme si une personne est en avant du pas de tir (dans la zone de tir ou de préparation de la fosse),
- de toucher à l'arme d'un autre tireur sans lui avoir demandé la permission.

Il est recommandé :

- de porter une protection oculaire pendant le tir (obligatoire pour certaines épreuves).

Il est impératif :

- de transporter le fusil ouvert ou dans une mallette au stand de tir,
- de porter une protection auditive pendant le tir.



Concentration
Maîtrise de soi
Respect

Nos partenaires officiels



Retrouvez les outils servant à la promotion du tir en lisant ce QR Code avec votre smartphone ou votre tablette tactile.



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TIR
DÉPARTEMENT FORMATION FÉDÉRALE

38, rue Brunel - 75017 PARIS
Téléphone : 01 58 05 45 45

www.fftir.org